20me Année. — N° 4342 Bureaux: rue Nain, 1. UN NUMÉRO: 15 CENTIMES Bureaux: rue Nain, 1 Vendredi 11 Février 1876

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. L'abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LEGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Ce, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS

9 FÉVRIER

3 0/0.	67 22 1/2
4 1/2.	98 00
Emprunts (5 0/0). . . .	104 42 1/2

BOURSE DE NUIT
(Service gouvernemental)

3 0/0.	67 25
4 1/2.	97 90
Emprunts (5 0/0)	104 50

Services particulier du Journal de Roubaix).

Actions	Banque de France	3865 00
»	Société générale	525 00
»	Crédit foncier de France	897 00
»	Chemins autrichiens	635 00
»	Lyon	985 00
»	Est	585 00
»	Ouest	635 00
»	Nord	1220 00
»	Midi	720 00
»	Suez	740 00
6 0/0	Péruvien	34 1/2
Actions	Banque ottomane (ancienne)	440 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres court		25 16
Crédit Mobilier		198 00
Turc		20 12
Turc nouveau		00 00

DEPECHES COMMERCIALES
(Services particulier du *Journal de Roubaix*

New-York, 10 février.

Change sur Londres 4.86 0/0; change sur Paris, 5.13 3/4
Valeur de l'or, 112 7/8
Café good fair, (la livre) 17 0/0
Café good Cargoes, (la livre) 17 1/2
Marché indécis.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce représentés à Roubaix par M. Bulteau Desbonnets:

Hâvre, 10 février.

Cotons : Ventes 300 b. Apparences calmes, mais assez fortes. Affaires faites non cotées. Feeling meilleur.

Liverpool, 10 février.

Cotons: Ventes 10,000 b.

New-York, 10 février.

Cotons : 13.
Recettes de ci uq jours 78,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 10 février.

Cotons : Ventes 10,000 b. Calmes disponibles. Livrables. Baisse 1/16.

Havre, 10 février.

Millier petits cotons. Faciles. Autres soutenus.

New-York, 10 février.

Marché inchangé.

ROUBAIX 10 FEVRIER 1876.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 20 février 1876

3e CIRCONSCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.
ROUBAIX-EST, ROUBAIX-OUEST

Candidat constitutionnel indépendant

Constantin DESCAT

Député sortant, Maire de Roubaix, membre du Conseil général du Nord, Manufacturier.

Aux électeurs de la troisième circonscription.

Messieurs et chers concitoyens.

Un certain nombre d'entre vous m'ont offert la candidature à la Chambre des députés, pour la circonscription de Roubaix. Malgré tout le désir que j'avais de me tenir éloigné de la politique, je ne crois pas pouvoir, dans les circonstances présentes, me soustraire au devoir que l'on m'impose, et vous refuser ce nouveau témoignage du dévouement absolu que je n'ai cessé de mettre à votre service. J'accepte donc cette candidature.

Mais, avant de me confier un tel mandat, vous avez le droit de savoir, et j'ai le devoir de vous dire quel usage j'en veux faire.

Ma conduite politique sera, dans l'avenir, ce qu'elle a été pendant les cinq années que j'ai passées à l'Assemblée nationale.

Ayant toujours conservé ma pleine indépendance, j'ai voté la Constitution républicaine du 25 février.

Cette constitution est devenue la loi du pays, et tous nous lui devons l'obéissance. J'entends en poursuivre l'application, loyalement et sans arrière-pensée. Mon concours est donc acquis au maréchal de Mac-Mahon, Président de la République. Je l'ai *toujours* soutenu de mes votes et je maintiendrai ses pouvoirs, car je suis de ceux qui, comme lui, placent « *la défense de l'ordre social, le respect des lois, le dévouement à la patrie, au dessus des souvenirs, des aspirations et des engagements de parti.* » J'ai donc le droit de compter sur l'appui de tous les hommes modérés, sans acception d'opinions.

Je continuerai à défendre avec énergie les trois grands principes sur lesquels repose notre société : la Religion, la Famille et la Propriété. Fidèle à mon passé, je ne cesserai de travailler au développement de l'instruction populaire, convaincu de servir ainsi la cause de cette sage démocratie qui attend tout de l'ordre et du travail.

Depuis mon entrée dans la vie publique, dans nos Conseils communaux et départementaux, à l'Assemblée nationale, je n'ai cessé de me préoccuper des questions économiques intimement liées à l'avenir de nos Industries, de l'Agriculture et du Commerce. D'accord avec vous, j'en poursuivrai la solution dans un sens conforme à vos intérêts.

J'ai toujours repoussé, et je m'efforcerai de faire disparaître certains impôts qui pèsent, presque uniquement, sur les populations ouvrières de nos départements du Nord, tels que les taxes sur le café, la chicorée, le sucre, etc... etc...

Electeurs !

Résolument dévoué à la politique conservatrice et libérale du maréchal de Mac-Mahon, je veux travailler avec lui, à toutes les réformes utiles et vraiment progressives qui peuvent aider au relèvement de la Patrie.

Je repousse sans hésitation les tendances révolutionnaires dont le triomphe offrirait un prétexte trop facile à la haine et aux convoitises de l'etranger.

Si ce programme est le vôtre, si vous croyez qu'il peut, mieux que tout autre, nous donner l'ordre et la prospérité à l'intérieur, la paix au dehors, et assurer ainsi la sécurité de votre travail et l'avenir de vos enfants, vous m'appuierez de vos suffrages, car vous vous souviendrez que je ne vous ai jamais trompés.

C DESCAT,
député sortant, maire de Roubaix,
Membre du Conseil général,
manufacturier.

Bulletin du jour

Nous avons sous les yeux le texte officiel du discours de la reine d'Angleterre. Ce document, dont nous avons reproduit une analyse très-suffisante au point de vue des déclarations d'un ordre général, n'apprend rien de neuf sur la situation politique de l'Europe. Il se borne à dire que les relations du gouvernement britannique « avec *toutes* les puissances étrangères continuent à être d'un caractère cordial » et que la reine a considéré comme son devoir de ne pas se tenir à l'écart des efforts qui sont faits en ce moment par des gouvernements alliés et amis pour amener la pacification des districts soulevés. « Je me suis, en conséquence, — ajoute S. M. : tout en respectant l'indépendance de la Porte, joint à eux pour représenter au sultan la nécessité d'adopter des mesures de réforme administrative, de nature à écarter toute cause légitime de mécontentement de la part de ses sujets chrétiens. »

Les paroles royales confirment simplement les informations déjà rendues publiques.

Quant à l'affaire du canal de Suez, voici textuellement les paroles de la reine : — « J'ai consenti à acheter, sous la réserve de votre sanction, les actions qui appartenaient au Khédive d'Egypte dans la propriété du canal de Suez, et j'ai la confiance que vous me mettrez en état de compléter une transaction dans laquelle les intérêts publics sont profondément engagés. »

On mande officiellement de Constantinople que parmi les réformes inscrites dans le récent firman impérial, se trouve celle de la parfaite égalité des sujets musulmans et non musulmans de l'Empire pour la possession des terres (propriétés de l'Etat ou des Vakoufs) vendues par adjudication ou par voie de transfert, lorsqu'elles appartiennent à des particuliers.

Le ministère danois s'est, au sein du Folkething, déclaré contraire à la proposition de la majorité relative à l'introduction de l'impôt sur le revenu, comme condition de la votation des crédits demandés pour les dépenses à consacrer aux fortifications. Le cabinet a exprimé le désir qu'on laissât dormir la question de l'impôt sur le revenu, jusqu'à ce que les ressources ordinaires disponibles soient devenues insuffisantes. Il a constaté que les recettes provenant de sources ordinaires sont actuellement plus que suffisantes pour couvrir las dépenses extraordinaires proposées.

On lit dans la *Patrie* : « Renseignements pris à bonne source, nous croyons pouvoir affirmer qu'un message présidentiel inaugurera l'ouverture des deux nouvelles chambres. Ce point est arrêté en principe ; mais le cabinet, tout aux élections actuelles ne s'occupera de la rédaction de ce document qu'après que les résultats des scrutins seront connus. »

—

La même journal croit savoir qu'à la suite de pourparlers entamés à ce sujet par l'Angleterre, le cabinet de Versailles refuse absolument d'aliéner à prix d'argent les établissements français de la cote d'Or. Pour arriver à un résultat, le gouvernement britannique devra donc reprendre le projet primitif, c'est-à-dire l'échange de nos comptoirs contre la colonie anglaise de la Gambie.

M. Gambetta poursuit une tentative impossible; il cherche à la fois à ne pas « couper sa queue » et cependant à amadouer et à enguirlander le centre gauche. Il veut à la fois être violent pour ne pas être désavoué par le *Rappel* et être modéré pour continuer à tenir en laisse le *Journal des Débats*. C'est une danse sur la corde raide qui, à mesure qu'il avance, devient de plus en plus difficile, et qui finira tôt ou tard par une chute terrible et ridicule. L'autre jour, à Lille, par exemple, il a fait l'éloge du Sénat pour plaire aux modérés et a « érigé » le catholicisme pour contenter les violents. Qu'en est-il résulté ? Sans doute il a les applaudissements enthousiastes de l'*Opinion nationale*, du *Temps* et du *XIXe Siècle*, journaux qui exaltent pour peu qu'on leur fasse « manger du prêtre » Mais qu'il lise deux feuilles représentant les deux ailes extrêmes de la majorité républicaine qu'il prétend constituer : le *Rappel* d'un côté, l'*Echo universel* de l'autre.

Le *Rappel* proteste très vivement contre l'éloge fait par M. Gambetta du mode et du résultat de l'élection sénatoriale. Il oppose à l'orateur les vraies traditions démocratiques du suffrage universel direct et il constate que si le Sénat n'est pas, à cause des 75 inamovibles, aussi mauvais pour les républicains que ceux-ci pouvaient le craindre, il est loin cependant d'être satisfaisant. Le langage du *Rappel*, malgré les ménagements de forme qu'il garde encore, est très-sévère et très-net dans le fond, et il est d'autant plus à remarquer que jamais jusqu'ici, croyons-nous, ce journal ne s'était mis directement en contradiction avec M. Gambetta. Parions que celui-ci acceptera humblement et prudemment l'avertissement, et que prochainement il s'arrangera, dans quelque harangue électorale, à Belleville ou ailleurs, pour donner une plus complète satisfaction à sa « queue ».

L'*Echo universel*, qui représente les républicains constitutionnels nouvellement convertis, reproche au contraire à M. Gambetta « sa charge à fond de train » contre le clergé catholique ». Cela le surprend, dit-il, de la part « d'un homme qui trouve le Sénat actuel bien » composé, et qui sait qu'il y a dans ce » Sénat une majorité tout à fait contraire à de telles idées et de tels sentiments ». L'*Echo* proteste aussi contre les attaques dirigées au sujet de la loi de l'enseignement. Il rappelle que cette loi a été soutenue « par un républicain et un libéral dont personne ne » pourrait contester la sincérité, l'honorable M. Laboulaye ».

Enfin l'*Echo* conclut en ces termes : « A » quel sentiment cédait ainsi le chef de » l'extrême gauche? Eprouvait-il le besoin de consoler les ultra-radicaux de » la leçon de modération qui venait de » leur donner? Obéissait-il à un sentiment sincère et spontané? Dans le » premier cas, c'est une incontestable » faiblesse; dans le second cas, c'est un » singulier manque de clairvoyance. Comment un homme qui donne souvent » des marques si incontestable d'un véritable sens politique ne voit-il pas » qu'en *posant la question électorale sur* » *le terrain de l'enseignement supérieur,* » *il court au-devant d'une défaite.* travaille à diviser les libéraux et sème » les germes d'un désaccord entre les » deux Chambres pour le cas, peu probable, où le suffrage universel s'associerait à ses craintes chimériques et » à ses réclamations passionnées? »

On le voit, la comédie, l'imbroglio politique que joue M. Gambetta depuis deux ans approche d'un dénouement, et d'un dénouement qui n'apportera à ce Tartufe de la démagogie, comme à celui de Molière, que confusion et déshonneur. Nous ne pouvons encore raisonner sur la majorité de la Chambre des députés. Mais dans le Sénat les journaux radicaux instransigeants et les constitutionnels modérés, avaient célébré l'avènement d'une majorite de gauche. Eh bien, cette majorité n'existe pas. Sur beaucoup de questions, elle serait séparée; mais on peut dès aujourd'hui indiquer la question où elle se dissoudra sûrement dans les mains de ceux qui voudraient s'appuyer sur elle : c'est la question de liberté religieuse. Le programme de fanatisme anti-chrétien et d'oppression brutale proclamé par M. Gambetta sera repoussé par ces modérés du centre gauche qui, jusqu'ici, s'étaient trop souvent laissé duper et entraîner par le chef des radicaux sur le terrain politique Peut être sera-ce même pour eux le point d'arrêt salutaire qui les retiendra sur cette pente fatale où jusqu'ici ils se laissaient glisser avec tant d'imprévoyance. Peut-être sera-ce le jet de lumière qui leur fera voir la profondeur de l'abîme où ils risquaient de se précipiter et de précipiter avec eux le pays.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*).

Paris, 9 février 1876.

Il était question, depuis plusieurs jours, du mécontentement produit dans les hautes sphères officielles par l'étrange attitude de M. Léon Renault, préfet de police; de ses alliances avec les gauches et du désistement en sa faveur de M Valentin, élu sénateur par les radicaux du Rhône. Cette attitude d'un haut fonctionnaire n'était plus tolérable et avait amené des explications très-vives entre M. Buffet et le préfet de police. Ce soir, on assure que M. Léon Renault est remplacé.

Il y a longtemps déjà que M. Buffet aurait dû conformer la fermeté de ses actes à l'énergie de ses paroles. Il aurait exercé une influence beaucoup plus efficace sur le mouvement électoral, s'il avait pris le parti de mettre plus d'unité dans le ministère et de se débarrasser des éléments dissolvants qui s'y trouvent. Les préfets et sous-préfets ne se montreraient pas sans confiance dans l'autorité et la durée de leurs chefs Nous ne verrions pas les hommes et les traditions du 4 septembre reprendre leur empire, et le maréchal de Mac-Mahon réduit, en présence de la propagande la plus anarchique, à jouer le rôle d'un général Trochu.

C'est cette faiblesse du gouvernement par suite de l'absence d'unité dans le ministère, qui encourage l'audace du citoyen Gambetta et de ses compères.

M. de Bismark et les calvinistes et radicaux suisses doivent être satisfaits du discours prononcé par le citoyen Gambetta à Lille : c'est la même haine sauvage contre le catholicisme, haine qui fait de cet homme, en France, le chef d'un parti de l'étranger. Il s'est livré à ces déclamations violentes, afin de faire accepter par les radicaux la glorification du nouveau Sénat. Mais cette tactique semble avoir médiocrement réussi, car le *Rappel* et l'*Evénement* protestent contre les théories émises par le citoyen Gambetta à Lille. L'*Ordre* dit spirituellement que M. Gambetta est en train de devenir l'Odilon Barrot de la constitution de 1876.

Hier soir, la réunion électorale du 5e arrondissement où se produisait le candidature radicale de M. Denfert Rochereau, a été si tumultueuse que le commissaire de police a été obligé de la dissoudre. En vérité, à quoi servent donc ces réunions où les opinions sont faites à l'avance.

La candidature conservatrice de M. Danguin, ancien président du tribunal de commerce dans le 9e arrondissement compromet beaucoup la candidature de M. Thiers.

P. S. — Les journaux de ce soir confirment la retraite de M. Léon Renault.

DE SAINT-CHÉRON.

Mort de M. de Laurentie

L'*Union* annonce en ces termes la grande perte que vient de faire la presse française :

Un coup hélas ! trop prévu, mais contre lequel nous nous roidissions dans une opiniâtre espérance, vient de nous plonger dans la douleur et dans le deuil.

Celui qui fut notre maître, notre guide et notre ami, car il unissait à l'autorité du chef toutes les tendresses d'un cœur paternel, celui qui était notre force et notre appui, M. Laurentie vient de succomber au mal qui accablait son corps sans pouvoir dompter la vigueur de son âme.

Il est mort, comme il avait vécu, avec la noblesse du chrétien et du royaliste, entouré des plus augustes hommages dont sa fidélité s'honorait, mais dont sa modestie restait surprise.

A cinq heures du matin, éprouvé par une longue et cruelle agonie qui fut le dernier creuset où s'est épurée sa grande âme, il a quitté cette terre, après quatre-vingt-trois ans d'une vie dont la plus large part a été consacrée au service de Dieu et de l'Eglise, de la France et du Roi.

Sa ferme intelligence a défié usqu'à la fin la maladie qui l'oppressait. A la dernière heure, alors que, environné de ses enfants, il leur annonçait avec une calme résignation que la mort approchait, sa main défaillante a tracé encore sur sa poitrine le signe de la rédemption. C'était le chrétien qui revêtait son armure pour livrer le suprême combat dont le prix est décerné par Dieu, et le signe de la Croix a été le signal de sa délivrance.

Une telle perte nous enlève la force d'exprimer la douleur qui nous accable. C'est pour nous l'heure de la tristesse et du recueillement.

Mais au pied du lit où repose notre illustre et vénéré maître, en même temps que la prière qui s'élevait de notre cœur vers Dieu, un serment s'échappait de nos lèvres, celui de marcher avec une indomptable résolution dans la voie qui nous a été ouverte par le grand chrétien et l'intrépide royaliste dont les exemples sont le patrimoine de sa famille politique.

Le drapeau qu'il a tenu sur la brèche, sans jamais faiblir, nous le recevons comme l'héritage doublement précieux d'une fidélité sans tache et d'une mémoire vénérée ; il était déjà pour nous l'emblème de l'honneur, il sera de plus l'objet d'un culte intime et pieux.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 11 FÉVRIER 1876.

— 13 —

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)

PAR RAOUL DE NAVERY

IV

L'ENFANT-BLEU.

(SUITE).

Enfin la silhouette d'un calvaire se dressa sur la route, Patira serra la bride de Rustaud qui ralentit son allure, et dès qu'il ne se trouva plus qu'à vingt pas de la croix de granit, l'adolescent dit à Hervé en le replaçant sur le cou du cheval :

— Cramponne-toi à la crinière, tandis que je mettrai pied à terre, c'est ici que nous descendons.

L'enfant sourit, plongea ses petites mains dans les crins noirs de Rustaud, et Patira sauta lestement sur la route.

Une minute après, la bride de Rustaud passée dans son bras et l'Enfant-Bleu marchant à ses côtés, Patira se dirigea vers le calvaire.

Une masse sombre était couchée au travers de la première marche.

En s'approchant davantage, Patira distingua des sabots usés dans lesquels flottaient des pieds endurcis par la fatigue, une culotte matelassée de pièces de couleurs diverses, une veste dont les boutons manquaient et que retenaient sur la poitrine des bouts de ficelle; à travers une déchirure apparaissaient sur la peau brune un scapulaire et des médailles de cuivre; un chapeau de paille couvrait le visage du dormeur, dont les longs cheveux blancs roulaient sur le degré de pierre.

Patira toucha l'épaule du vieillard.

— Kadou, dit-il, mon vieux Kadou, si tu restes à cette place jusqu'à ce soir, rends-moi le service de garder mon cheval, je le reprendrai au retour d'un pèlerinage que je dois faire, et en échange de ta complaisance je te donnerai une pièce de douze sous.

Le dormeur s'était secoué, puis redressé.

Il tourna son visage sans regard du côté de l'adolescent.

— J'accepterais de toi un morceau de pain, Patira, car de tout le jour je n'ai rien mangé; pour ce qui est d'un salaire, je le refuse, tu m'as trop souvent obligé pour que je veuille prendre ton argent.

Patira lia la bride de Rustaud à l'arbre voisin et ajouta :

— Je viendrai le chercher dans trois heures.

— Tu n'es pas seul? demanda l'aveugle.

— Non, répondit Patira, l'Enfant-Bleu m'accompagne.

— J'aurais voulu le voir, murmura Kadou, oui, vraiment, j'aurais voulu le voir... On parle souvent de lui dans les veillées des fermes où l'on m'accorde le soupér et la couchée, et plus d'un paysan affirme qu'il prie de meilleur cœur quand le chérubin a servi la messe des pères de l'abbaye.

Patira poussa doucement Hervé du côté de l'aveugle.

— Cher pauvre, lui dit l'enfant, voulez-vous que je prie le père abbé de vous garder à dîner tous les jours?

Le visage de Kadou exprima une extrême surprise, ses lèvres s'agitèrent sans qu'il prononçât de paroles, ses mains s'étendirent en avant et ses doigts maigres effleuraient la chevelure blonde de l'enfant.

— Cette voix, murmura-t-il enfin, je l'ai entendu déjà, dans le passé... je la reconnais... celle-ci est plus jeune et moins douloureuse, mais sûrement, sur les marches de ce même calvaire, ce timbre si doux a remué mon vieux cœur... La voix était celle d'une femme, d'une femme très-jeune et fort triste! Une larme jaillissait de ses yeux quand un mot tombait de ses lèvres... Elle avait faim, la chère créature, elle était tombée à demi morte sur les degrés de ce calvaire, et ses petites mains fines et blanches se tendirent pour accepter le morceau de pain bis de Kadou l'aveugle... De quoi me parlait-elle donc? En vérité, quoique cela soit déjà loin dans ma mémoire, je me le rappelle, cette voyageuse défaillante m'interrogeait sur le sort du marquis Tanguy de Coëtquen... et l'Enfant-Bleu a sa voix, sa voix qui résonne toujours à mon oreille.

Patira passa vivement la main sur ses yeux, puis s'adressant à Hervé :

— Baise la main de ce pauvre homme, lui dit-il, car jadis il fit l'aumône à ta mère...

Avec une grâce et une émotion touchantes, Hervé prit la main de l'aveugle et la porta à ses lèvres, puis, de cette même voix d'argent qui remuait si fort le cœur du vieillard, il ajouta :

— Dieu vous bénisse, cher pauvre, oui, Dieu vous bénisse!

Kadou se leva tout tremblant.

— Patira, que signifie?...

— Silence, fit l'adolescent, c'est encore le secret du Seigneur.

Et, prenant la petite main de l'enfant, il l'entraîna loin du calvaire.

— Où allons-nous? demanda Hervé.

— Au manoir de Coëtquen, répondit l'ancien saltimbanque, qui entraîna rapidement Hervé.

Au détour du chemin, les hautes tours du manoir apparurent au-dessus de la double ceinture bleue que lui formait l'étang. Ce ne fut pas sans un battement de cœur terrible que Patira se trouva en face du château, que la mort et la douleur semblaient couvrir d'un double deuil. Sans qu'il fût possible de définir pourquoi, l'aspect de la demeure des Coëtquen n'était plus le même; les murailles paraissaient plus sombres, l'eau plus froide, le pont-levis d'un accès moins facile.

Le château reprenait son air de forteresse batailleuse ; on ne s'attendait plus à en voir sortir des gentilshommes vêtus de soie, mais des guerriers bardés de fer, prêts à la défense et disposés pour l'attaque.

Le regard cherchait des veilleurs sur la plate-forme et des couleuvrines dans les embrâsures. On écoutait si le bruit des armures et des trompettes ne retentissait point dans les grandes cours, et lorsque la chasse des messieurs de Coëtquen passait, les paysans se signaient comme font dans certaines contrées ceux qui croient voir glisser dans l'ombre des nuits le fantôme du *Chasseur noir*.

Depuis les dramatiques événements dont il avait été le théâtre, Patira évitait soigneusement de jouer près du manoir maudit; ce jour-là, au contraire, il s'était promis de suivre avec l'Enfant-Bleu les stations de la vie et du martyre de la pauvre Blanche. Sans doute Hervé ne comprendrait pas complètement le récit dans lequel Patira se trouvait obligé de laisser de mystérieuses lacunes, mais un jour, quand la vérité lui serait dévoilée, il se rappellerait le pèlerinage pieux fait en compagnie de l'humble héros de cette lamentable histoire.

Avant de parler à Hervé des douleurs de sa mère, Patira voulut lui montrer les œuvres créées par Blanche et par Tanguy. Il s'achemina vers le village bâti par la marquise, afin de laisser d'abord dans l'esprit de son enfant les traces d'une vénération touchante.

L'œuvre subsistait en dépit d'un double trépas. Les maisons des pauvres gens, bâties d'après les plans de Blanche, après avoir perdu la crudité des murs neufs, s'harmonisaient avec le paysage; la mousse couvrait le toit, le lierre drapait les murs; la haie fleurissait au printemps, et à l'automne semblait couverte des grains de corail de l'aubépine et des baies de ronce, des fruits violâtres des prunelliers, des grappes de l'épine-vinette. Chaque arbrisseau donnait son fruit aux oiseaux du ciel après avoir offert sa fleur aux abeilles.

(*A suivre*)